

**Offre d'emploi**

Diffusion :

**Interne/Externe**

L'association **Asfad**, située à Rennes, est une association à but non-lucratif, laïque, militante qui entend par la multiplicité de ses expertises, promouvoir les valeurs de féminisme, d'égalité Femmes-Hommes, d'Économie Sociale et Solidaire, de développement social, local et durable.

Forte de ses convictions, l'Asfad se donne pour objet d'accueillir et accompagner des personnes de tout âge, particulièrement des femmes et des enfants en situation de vulnérabilité, en s'appuyant sur leurs capacités et expériences pour mener à bien leurs projets de vie.

**L'ASFAD RECRUTE**  
**pour le Service de Prévention des Violences Conjugales et Intrafamiliales**  
**du pôle Cohésion Sociale**

**1 travailleur.r.se social.e**  
**en CDI à temps partiel (0,70 ETP)**

**Formation :**

**Diplôme de niveau 3 : Educat.eur.rice de jeunes enfants en priorité**  
**Educat.eur.trice spécialisé.e, Assistant.e de service social ,**

Sous la responsabilité du Responsable de service

**Missions :**

- Accueillir dans le cadre de l'accueil de jour dédié aux violences conjugales et/ou intrafamiliales des femmes avec ou sans enfants
- Accompagner les femmes logées en ALT sur la question de la violence conjugale et/ou intrafamiliale
- Assurer des permanences d'écoute téléphonique pour les femmes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliale : Ecouter, Orienter, Conseiller
- Co-Animer des groupes de parole
- Assurer des missions de prévention à travers les supports adaptés
- Participer à la construction du projet Maison des Femmes avec le C.H.U et la ville de Rennes
- Travail en équipe pluridisciplinaire

**Compétences et qualités attendues :**

- Ecoute, bienveillance, empathie
- Bonne connaissance de la violence conjugale
- Bonne connaissance du tissu partenarial départemental
- Capacité à prendre de la distance par rapport aux situations
- Capacité à rédiger
- Connaissances en informatique

**Conditions d'exercice :**

- Poste basé à Rennes, accessible en transport en commun
- Temps de travail réparti sur plusieurs jours, du lundi au vendredi
- Convention Collective : NEXEM applicable dans les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)
- Avantages : mutuelle, activités Sociales et culturelles, aides aux déplacements, chèques déjeuner

**Permis B obligatoire**

☛ **Réception des candidatures jusqu'au 25 octobre 2022,**  
**Adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) par mail à : Mme la Directrice du pôle Cohésion Sociale**  
[siege@asfad.fr](mailto:siege@asfad.fr)

**Les premiers entretiens se dérouleront le 2 novembre 2022**